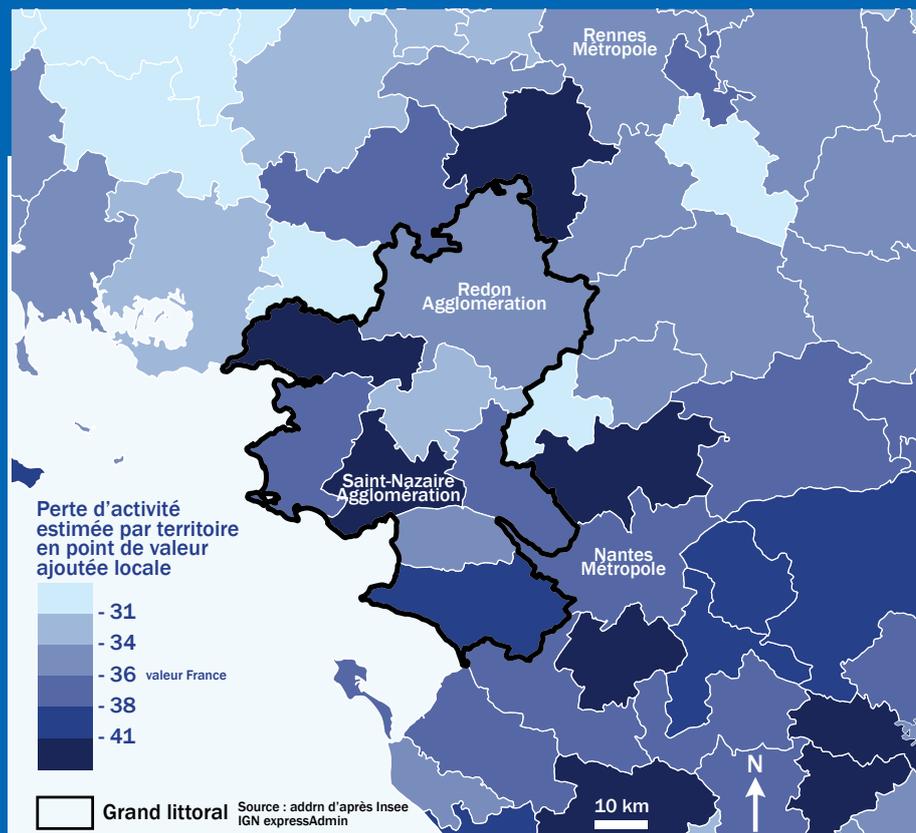


ÉDITION
SPÉCIALE

covid : impact économique majeur



La crise sanitaire du covid-19 provoque un bouleversement économique majeur à l'échelle mondiale. L'économie, financière ou réelle, est affectée par une chute brutale de l'activité.

En France, le 26 mars puis le 9 avril 2020, l'Insee a délivré les premières estimations des incidences économiques de cette crise sanitaire. Pour un confinement de deux mois, l'Insee prévoit une baisse du taux de croissance du PIB annuel de 6 points.

Dans l'économie réelle, ce ralentissement se traduira par une augmentation de la défaillance des entreprises entre 8 % et 15 % pour l'année 2020¹. Est-il possible de transposer ces grandes tendances nationales à l'échelle de la Loire-Atlantique ? Comment évaluer les premières conséquences de cette crise sur l'économie réelle ? Comment mieux décliner ces tendances selon les spécificités de l'écosystème local ?

¹ Plusieurs sociétés d'assurance-crédit, en charge du recouvrement commercial des sociétés, ont délivré de premières estimations de l'augmentation de la défaillance des entreprises : Euler Hermes prévoit une hausse de 8 % pour 2020 tandis que la Coface envisage une croissance de 15 %.

des pertes d'activité différenciées

Dans ses études, l'Insee a mesuré la baisse d'activité entre une semaine ordinaire et une semaine de confinement. Cette mise en perspective souligne la vulnérabilité différenciée des secteurs de l'économie française.

Les prévisions estiment que les pertes d'activité seront les plus fortes dans la construction, l'industrie et les services marchands. À l'inverse, les baisses devraient être moins prononcées pour les services non marchands et l'agriculture, sylviculture et pêche. Ces constats différenciés résultent de l'arrêt d'activité totale pour les premières branches citées. Les secondes fonctionnent encore pour assurer une continuité de services ou ont vu leurs modes de fonctionnement remaniés par le télétravail.

À l'échelle nationale, au total, et compte tenu du poids de chacune de ces branches dans la structure de l'économie française, la perte d'activité est estimée à 36 points de pourcentage. Dans le détail par branche d'activité, les services mar-

Estimation de la perte d'activité et contribution à la baisse dans le PIB, Insee 9 avril 2020

Branche d'activité	Part dans le PIB	Perte d'activité par rapport à la normale	Contribution à la perte d'activité économique (en points de PIB)
Agriculture, sylviculture et pêche	2 %	- 10 %	- 0,2
Industrie	14 %	- 43 %	- 6
Construction	6 %	- 88 %	- 5
Services marchands	56 %	- 39 %	- 22
Services non marchands*	22 %	- 15 %	- 3
Ensemble	100 %		- 36

Lecture : les activités industrielles qui représentent 14 % du PIB français ont vu leur activité baisser de 43 % ce qui contribuera à une perte d'activité économique de 6 points de PIB (0,43 x 0,14).

*: selon l'Insee, les services non marchands concernent les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration.

chands contribueront le plus à cette baisse, suivis par l'industrie et la construction.

À plus long terme, la sensibilité des secteurs à la crise sanitaire s'appréciera selon les possibles effets de report. En raison de l'épargne forcée des ménages et des entreprises tout au long de ce confinement, il est possible d'envisager un rattrapage économique total ou partiel lié à une surconsomma-

tion post-crise. Cette perspective, encore à l'état d'hypothèse, sera néanmoins un vecteur supplémentaire de disparités sectorielles. Pour exemple, les services marchands (tourisme, soins à la personne, aux entreprises, etc.) ne bénéficieront pas d'un report économique ; le potentiel d'activité perdu se traduira par une perte nette à la fin de l'exercice comptable.

à lire ou à relire

Point de conjoncture du 26 mars 2020, Insee

Depuis le 26 mars 2019, l'Insee publie un point de conjoncture pour évaluer les incidences économiques liées à l'épidémie de covid-19. Ce point de conjoncture est actualisé tous les 15 jours dans le but d'affiner les estimations et mieux comprendre la situation économique de la France.

[Accéder à la publication du 26 mars](#)

[Accéder à la publication du 9 avril](#)



Point de conjoncture du 26 mars 2020
 À l'occasion de la parution des enquêtes de conjoncture de mars 2020, l'Insee publie une première estimation de la perte d'activité économique liée à la crise sanitaire en cours.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 26 MARS 2020

Sommaire
 Page 1 – Introduction du directeur général de l'Insee
 Page 3 – Prévisions sur les enquêtes de conjoncture relatives au mois de mars 2020
 Page 4 – Première estimation de la perte d'activité économique liée à la crise sanitaire en cours

Introduction de Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee

Il y a dix jours, l'Insee a fait savoir par communiqué de presse que la Note de conjoncture de mars était équilibrée et que l'Institut se demandait pour objectif de faire une évaluation de la situation économique toutes les deux semaines.

C'est aujourd'hui jeudi 26 mars que nous publions une première évaluation, en même temps que nous publions, comme chaque mois, les résultats des enquêtes de conjoncture.

Ces enquêtes sont en forte baisse, mais elles ne suffisent pas à prendre la mesure de la chute d'activité puisque les réponses des entreprises ont été pour la plupart collectées avant le début du confinement.

Nous avons donc eu recours à d'autres sources d'informations, parfois quantitatives, parfois uniquement qualitatives, et à des méthodes inhabituelles.

Nous avons bénéficié pour ce faire du soutien et de l'aide d'organismes très divers que je tiens à remercier : la Banque de France, le Groupement Cartes bancaires CB, toutes les entreprises et fédérations professionnelles qui ont transmis des informations via la Direction générale des entreprises, France Industrie, le Medef et Bioréologie, ainsi que l'INSEE. Et nous pensons être en mesure de donner un ordre de grandeur de la perte d'activité, instantanée, par rapport à une semaine normale, par rapport à ce que nous aurions pu attendre.

J'ai cependant voulu avant de donner mon feu vert, pour deux raisons.

La première, c'est qu'il peut apparaître dérisoire de mesurer l'activité économique quand la préoccupation première est d'éviter une catastrophe sanitaire. Le temps est au suivi de l'épidémie et à l'expertise de santé publique, certains pourraient être choqués de l'attention qui est également portée aux grands secteurs économiques. Cependant, il me semble indispensable de mesurer le choc que connaît l'économie, indispensable aux décideurs, indispensable aux acteurs économiques. Et même si l'Institut statistique devrait rester muet, d'autres organismes de toutes façons nous estimeraient.

La seconde, c'est qu'un statisticien rigoureux à donner un résultat dont il n'est pas suffisamment assuré. Et c'est peu de dire que ce que nous présentons aujourd'hui est fragile, susceptible d'être révisé. D'abord parce que nos méthodes dans une telle situation ne sont pas éprouvées : c'est inédit dans l'histoire de l'Insee. C'est fragile aussi parce que la situation elle-même est très évolutive : dans certains secteurs

Contact : Bureau de presse de l'Insee - bureau.de.presse@insee.fr

localement, des territoires différemment fragilisés

À l'échelle de la Loire-Atlantique la perte d'activité, exprimée selon une valeur ajoutée locale, est estimée à - 38 points. La structure économique du département laisse présager une baisse plus importante des activités que celle calculée à l'échelle nationale. Les branches d'activité parmi les plus vulnérables sont aussi les plus présentes sur le territoire : la construction - 88 %, l'industrie - 43 % et les services marchands - 39 %. En outre, des disparités de vulnérabilité apparaissent entre les territoires selon les caractéristiques de leur structure économique.

- Saint-Nazaire Agglomération se positionne comme l'intercommunalité la plus affectée sur le territoire d'observation de l'addrn. Cette fragilité repose sur la forte présence de secteurs industriels particulièrement touchés par la crise comme la cokéfaction et le raffinage, - 80 % d'activité, ou la fabrication de matériels de transport, - 61 % d'activité.
- À Arc-Sud-Bretagne la vulnérabilité du tissu industriel, en complément de celle de la construction, explique la fragilité du territoire.
- Pornic Agglo - Pays de Retz et Cap Atlantique sont exposées à une forte baisse d'activité dans

Vulnérabilité des territoires à la crise économique

Territoire	Perte d'activité par territoire (en points de valeur ajoutée locale)*
Saint-Nazaire Agglomération	- 43
Arc Sud Bretagne	- 41
Pornic Agglo - Pays de Retz	- 38
Cap Atlantique	- 37
Estuaire et Sillon	- 37
Redon Agglomération	- 35
Sud Estuaire	- 34
Pays de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois	- 33
Territoire addrn	- 38
Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire	- 38
Nantes Métropole	- 37
Loire-Atlantique	- 38

* : classement des intercommunalités par ordre décroissant pour le territoire d'action de l'addrn

la branche des services marchands. Confirmant l'importance du tourisme dans l'économie, ce sont les secteurs du commerce, - 56 % d'activité, et de l'hébergement et de la restauration, - 90 % d'activité, qui contribuent le plus à la diminution globale des activités.

- La fragilité d'Estuaire et Sillon repose principalement sur les baisses d'activité dans les branches des services marchands et de l'industrie.
- Redon Agglomération, Sud Estuaire et le Pays de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois

partagent les plus faibles baisses d'activité sur le territoire d'observation de l'addrn mais aussi à l'échelle départementale. Cette vulnérabilité moindre résulte de la place secondaire des services marchands dans la structure économique de ces intercommunalités.

Le Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire devrait subir une baisse d'activité équivalente à celle du département. Pour ce dernier comme pour Nantes métropole, c'est l'exposition des services marchands qui explique la majeure partie de cette diminution.





mesurer l'effet structurel de la crise

Mesurer les effets de la crise à l'échelle des intercommunalités suppose d'opérer un changement d'échelle pour observer des tendances nationales selon les spécificités de l'économie locale. Cette mise en perspective revient à appliquer les baisses d'activité calculées par l'Insee aux poids des secteurs dans l'économie des territoires afin de calculer des taux de croissance localisés. Le cumul de ces taux, pour tous les secteurs d'un même territoire, définit la baisse d'activité dite structurelle car elle dépend de la structure économique locale et des effets de spécialisation. Cette mesure permet de comparer, en fonction de leurs caractéristiques, la vulnérabilité ou au contraire la solidité des territoires face à la crise.

Pour mettre en application cette méthodologie, l'enjeu central est de déterminer la place de chaque secteur dans l'économie des territoires. À une échelle intercommunale, seules les données sur l'emploi apparaissent fiables pour apprécier le poids des différents secteurs dans l'économie. Toutefois les contributions à la perte d'activité calculées par l'Insee sont basées sur le PIB. Or le rapport entre la valeur ajoutée de chaque secteur, identifiée par le PIB, et l'emploi n'est pas identique pour chaque secteur. Pour passer de l'un à l'autre, il est nécessaire d'appliquer un facteur de pondération qui correspond au rapport obtenu entre le poids d'une activité dans le PIB national et le nombre d'emplois total de ce même secteur en France. Ce facteur de pondération permet d'estimer une valeur ajoutée locale.

Pour tous les secteurs, ce facteur reste dans un intervalle resserré entre 0,55 et 4,75. Seules les activités immobilières se démarquent en pointant à 12,50 en raison de la valeur ajoutée générée par les loyers implicites.

Les données sur l'emploi mobilisées sont celles issues de la base Clap de 2015. Malgré leur ancienneté, ces informations retranscrivent finement la répartition des emplois par secteur. Cette précision différencie la base Clap de la source Acoess de 2018 dont le périmètre ne couvre pas les services non marchands et l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Or, pour obtenir le plus juste calcul de l'effet structurel de la crise, il est nécessaire de mobiliser la plus fine répartition des emplois par secteurs, une caractéristique propre à la base Clap.

Les résultats obtenus sont à interpréter avec une réelle prudence. Tout d'abord l'Insee souligne la fragilité des méthodes employées et celle de résultats qui restent encore très prévisionnels. Une autre limite repose sur l'échelle de réflexion qui se fait sur des secteurs agrégés supprimant toute finesse d'analyse à l'égard de potentielles spécialisations économiques. Enfin, la baisse totale des activités ne prend pas en compte des caractéristiques de l'écosystème économique local qui pourraient atténuer les effets de la crise ou au contraire les accentuer.

addrn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

Rédacteur en chef : Antoine Delmas

Comité de rédaction :

Gaëtan Gaborit, Marie Pouplet,

Claude Maillère

Conception graphique :

Sandra Biguet

Cartographie : Gaëtan Gaborit

Responsable de publication :

Pierre Vionnet

Dépôt légal : 2^e trimestre 2020

Site web : www.addrn.fr